

Bulletin communal – Juillet à Décembre 2023



MÜESPÀCHER BLÄTTLE



MOT DU MAIRE

Chères Muespachoises, Muespachois,

L'année 2023 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent. J'ai une pensée pour les personnes qui sont seules, qui souffrent et qui nous ont quittés.

Les événements au Proche-Orient qui viennent s'ajouter à des mois de guerres meurtrières dans le monde, heurtent chacun de nous et appellent la nation à tout mettre en œuvre pour la restauration de la paix.

Comme nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

Le 2 novembre Mme Elodie Lacreuse nous a rejoints, elle assure le service de l'agence postale communale et l'accueil à la mairie.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif. Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, ainsi que les conseillers municipaux.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou Atsem pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des muespachois.

Les travaux de gravillonnage pour prolonger la durée de vie de nos rues n'ont pas pu être réalisés comme prévu du fait de l'état très dégradé du haut de la rue de la Forêt qui a nécessité beaucoup plus de temps d'intervention de la société chargée des travaux. Ceux-ci ont dû être interrompus en raison des conditions météorologiques qui se sont dégradées.



Les enfants de l'école maternelle ABCM ont fait leur rentrée dans le bâtiment modulaire installé dans la cour de l'école élémentaire.

L'opération « une naissance, un arbre » s'est déroulée le 4 novembre dernier et fut une belle réussite.

Nous sommes ravis de vous annoncer la mise en ligne de notre nouveau site internet et vous invitons à le découvrir !

L'école maternelle a été dotée d'un vidéoprojecteur.

Les travaux de réfection du pont du Gersbach sont toujours en attente de subvention.

Les travaux de viabilisation de la rue des Bouleaux prévus au 2^{ème} semestre 2023 ont été reportés suite à une importante charge de travail de l'entreprise Encer.

Au cours du 1^{er} semestre 2024 nous prévoyons de sécuriser le centre de notre village avec une zone 30 et un marquage au sol.

Suite au résultat de l'étude de sécurité de la RD 463 nous nous concentrerons sur l'entrée ouest du village au courant de l'année 2024 afin de pouvoir réaliser les travaux en 2025.

Notre médecin Docteur Jean Marc Wolff a fait valoir ses droits à la retraite le 15 décembre 2023. Nous le remercions très chaleureusement ainsi que son épouse au nom de la commune et de l'ensemble de la population pour son dévouement et son engagement durant toutes ces années et lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

Le bâtiment 40 rue du 1^{er} Septembre est en vente, la commune s'y intéresse, une évaluation a été réalisée par le service des Domaines et nous sommes en attente du résultat. Docteur Borza continue à exercer à Muespach en attendant.

La commune a lancé un concours de dessins de Noël. A cet effet une boîte aux lettres se trouve près de la porte d'entrée de la mairie afin que les enfants puissent y déposer leur dessin.





L'année a été riche en manifestations et je remercie vivement l'ensemble des personnes qui y ont contribué. Je suis fière de pouvoir dire que nous avons un tissu associatif dynamique et investi pour notre commune.

Dans cette atmosphère pesante que nous traversons il est essentiel de nous recentrer sur l'essentiel. Plus que jamais, nous devons nous entourer de nos proches, de notre famille, et de nos amis. Ces liens précieux sont une source de réconfort et de soutien dans les moments difficiles. C'est en nous unissant et en restant solidaires que nous pourrons surmonter les épreuves qui se présentent à nous.

Malgré les défis qu'il nous tient à cœur de relever, je crois en notre capacité à rebondir et à construire un avenir meilleur pour notre commune. Ensemble nous pouvons faire la différence et bâtir une société plus solidaire, plus durable et plus épanouissante.

En cette période de fêtes, je vous souhaite de merveilleux moments en compagnie de vos proches. Que la joie et l'amour vous accompagnent en cette fin d'année et vous guident vers une nouvelle année remplie de réussite, de bonheur et de paix !

Enfin, l'ensemble des élus vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 14 janvier 2024 à 10h30 à la salle communale. Ce sera l'occasion de vous présenter le bilan 2023 ainsi que les projets 2024 mais aussi de partager un moment de convivialité.

Votre maire

Régine Rentz





SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	2
SOMMAIRE.....	4
INFORMATIONS PRATIQUES.....	5
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL.....	6
INFORMATIONS DIVERSES.....	10
INFORMATIONS DE LA COMMUNE.....	15
VIE DES ECOLES	23
FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE.....	26
TRAVAUX.....	34
VIE ASSOCIATIVE.....	37
URBANISME	46
ETAT CIVIL	48
AGENDA 2024	50
COIN DES ENFANTS.....	51



Rédaction :

Christine MURA

Relecture :

Régine RENTZ
Annick FESSLER
Peggy SCHWECHLER
Sophie LESUEUR

Imprimé par nos soins





INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Nouveaux horaires :

Lundi	fermé
Mardi	14h00 – 17h00
Mercredi	10h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 18h00
Vendredi	09h00 – 12h00
Samedi	fermé

☎ 03.89.68.61.24

✉ mairie@muespach.fr

@ www.muespach.fr

Déchetteries

Waldighoffen :

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
10h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Samedi : 9h00 – 18h00

Déchets verts – Muespach

Hiver - novembre à mars :

Mercredi et samedi : 09H00 – 16H00

Été - avril à octobre :

Mercredi et samedi : 09H00 – 17H00

Attention aux jours fériés : les déchetteries sont fermées !

Agence postale

Nouveaux horaires :

Lundi	fermé
Mardi	08h00 – 11h00
Mercredi	08h00 – 10h00
Jeudi	08h00 – 11h00
Vendredi	14h00 – 17h00
Samedi	08h30 – 11h30

Brigade verte

☎ 03.89.74.84.04

@ contact@brigade-verte.fr

France services - Ferrette

Lundi	08h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00
Mardi	09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Mercredi	08h00 – 12h00
Jeudi	09h00 – 12h00
Vendredi	13h00 – 17h00
Samedi	Fermé

☎ 03.67.24.68.04

5 rue Robelin, 68480 Ferrette

✉ ferrette@france-services.gouv.fr



Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)



Allocations familiales



Assurance Maladie



Assurance retraite



Finances publiques



La Poste



Mutualité sociale agricole (MSA)



Point-justice



Pôle emploi

Conciliateur de justice

Permanence le mardi de 9h00 à 12h00 à la mairie de Hirsingue, uniquement sur rendez-vous.

☎ 03.89.40.50.13

Communauté de Communes Sundgau

Bâtiment 3 – Quartier Plessier – 68130 ALTKIRCH

☎ 03.89.08.36.20

@ accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri - Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de Muespach

Eau - Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : 03.89.08.47.57

Défibrillateur

Il est situé sur la façade de l'école maternelle.





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 juillet

Urbanisme – Droit de Prémption

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir par voie de préemption un bien section 2 parcelle 257 situé au 31 rue de la Montagne.

Vie scolaire – ABCM

Le conseil municipal, par 9 voix pour et 4 voix contre, a donné un avis favorable pour l'implantation d'un bungalow dans la cour de l'école élémentaire pour y accueillir les élèves de la maternelle d'ABCM moyennant une participation à hauteur de 50 % du coût de la location de ce bungalow.

Séance du 06 septembre

Sécurité - Voirie

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité le devis de la société MSR de Ste Croix en plaine pour la réfection des peintures routières (ligne médiane et passages piétons) rue du 1^{er} septembre, rue de Steinsoultz et rue de la Forêt.

Bâtiments communaux

Le changement du radiateur de la salle de sieste de l'école maternelle s'est avéré nécessaire. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité le devis des Ets. Scherrer de Muespach.

Séance du 24 octobre

Administration générale

Territoire d'Energie Alsace - adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et de nouvelles communes.

De nouvelles collectivités intègrent le syndicat TEA (Communauté de Communes de Sélestat et communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim.

Le Conseil Municipal approuve ces nouvelles adhésions et demande à Madame la Préfète du Bas-Rhin et Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant le périmètre de TEA.

Territoire d'Energie Alsace - Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2022 approuvé par le comité syndical du 19 septembre 2023 a été présenté aux conseillers municipaux et est consultable à la mairie.

Le conseil municipal en prend acte.

Présentation des rapports d'activité de la communauté des communes

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'année 2022

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2022

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'année 2022

Le conseil municipal valide par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Chasse communale

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C) à l'unanimité constate que les conditions sont réunies pour l'abandon du produit de la chasse permettant le reversement à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles.





Le résultat de la consultation des propriétaires, effectuée par écrit individuellement auprès de chaque propriétaire, est le suivant :

Propriétaires consultés : 418

Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 297 soit 71,05%

Surface totale des terrains concernés : 993ha 59a 69ca

Surface concernée par l'abandon : 787ha 19a 92ca soit 79,23%

Le conseil municipal émet un avis favorable par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Renouvellement des baux de chasse 2024-2033

L'association de chasse Saint Sébastien représentée par son comité de direction Messieurs Claude GRETTER et Otto HILFIKER, a fait valoir son droit de priorité pour la relocation du bail de chasse 2024-2033 et a présenté un dossier conforme aux exigences du cahier des charges.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 septembre 2023 a validé le mode de consultation en gré à gré et a chargé Madame le Maire de signer la convention. La commission communale consultative de la chasse (4C) consultée pour avis, réunie le 02 octobre 2023, a rendu un avis favorable quant à l'agrément de ce candidat.

Le Conseil Municipal décide par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention d'agréer cette candidature et habilite Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Voirie

Travaux de réfection voirie communale

Gravillonnage rue du Château d'Eau et rue de la Montagne

Le conseil municipal a délibéré par 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Urbanisme

Cession de parcelles

Vente d'une partie du sentier communal situé sur les parcelles 59 et 60 de la section 1, d'une superficie de 44m² qui n'a plus lieu d'être à M. Gretter Samuel.

Le conseil municipal émet un avis favorable par 11 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions pour lui céder la surface demandée pour un montant forfaitaire de 100 €, les frais relatifs au géomètre pour la division parcellaire et ceux du notaire qui assurera la transaction étant à la charge de l'acquéreur.

Déclaration d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner a fait l'objet de renonciation au droit de préemption.

Propriétaire	Bien vendu	Acquéreur
Mériaux	5 rue des Fleurs	Goepfert

Le Conseil Municipal en prend acte.

Divers

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde PCS nous devons créer une Réserve communale de sécurité civile qui viendra en appui aux agents communaux et aux membres du conseil municipal.

L'Association Bi-Uns a sollicité la commune pour une proposition d'achat du bâtiment de l'ancienne gare de Muespach. Après débat, la majorité des membres du Conseil municipal sont favorables à la vente de ce bâtiment et demandent de faire appel à un professionnel pour estimer le bâtiment afin de pouvoir apporter une réponse à l'association Bi-Uns.

La commission jeunesse a décidé de ne pas renouveler le conseil municipal des jeunes pour cette année. Des activités et animations seront proposées aux jeunes du village.





Séance du 28 novembre

Forêt communale

Le prix du stère de bois de chauffage a été fixé à 60,00€ HT

Ces stères sont réservés aux particuliers domiciliés dans la commune pour le chauffage de leur foyer exclusivement et dans la limite de 15 stères par foyer.

Le conseil municipal a délibéré, par 8 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Programme des travaux 2024 – prévisions

Cloisonnement d'exploitation (ouverture) dans la parcelle 14r

Cloisonnement d'exploitation (maintenance) dans la parcelle 14r, 18i, 4a et 6a

Travaux divers dans les peuplements dans diverses parcelles.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable.

La composition de la commission des affaires forestières a été modifiée par la nomination de Mme Fessler rapporteur, ceci pour soulager M. Gretter, actuellement rapporteur de plusieurs commissions. M. Gretter reste membre de la commission.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Sécurité – voirie

Suite à la remontée d'un riverain de la rue des Champs sur le manque de visibilité au croisement de la rue des Champs et rue du 1^{er} Septembre, il s'avère nécessaire de poser un miroir routier.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité.

Bâtiments communaux

Remplacement du vidéoprojecteur (année d'achat 2010) dans la salle du conseil municipal.

Commission de contrôle des listes électorales

Les membres des commissions de contrôle sont nommés pour une durée de trois ans. Le dernier renouvellement des commissions de contrôle étant intervenu à la suite des élections municipales de l'année 2020, il est désormais nécessaire de procéder à une nouvelle nomination de leurs membres. Les membres de la commission de contrôle des listes électorales pour une durée de 3 ans seront :

Membres titulaires :

Mme Peggy SCHWECHLER (conseiller municipal)

Mme Sylvie LEWON (déléguée de l'administration)

Mme Josiane BANDEL (déléguée du T.G.I.)

Membres suppléants :

Mme Séverine HEMMERLIN (conseiller municipal)

Mme Léa KUENTZ (déléguée de l'administration)

Mme Josiane WILLIG (déléguée du T.G.I.)

Le conseil municipal en prend acte.

Affaires financières

Location Tarif Salle Communale

Mise à jour des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2024

Location salle communale	300 €
Location salle communale + préau	350 €
Location préau	150 €
Location salle communale pour verre de l'amitié après enterrement	150 €





Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Sivu

Le syndicat sportif de Muespach et Muespach-le-Haut a dû faire face à des dépenses nécessaires qui se sont révélées plus coûteuses que prévu. Ces dépenses ont consisté en un entretien du terrain de football mais aussi au renouvellement de sa certification. La commune de Muespach est sollicitée pour verser 1000 €, et la commune de Muespach-le-Haut devra faire de même.

Le conseil émet un avis favorable.

Demande de subvention

Une subvention est accordée à L'association l'Ecole s'A Mues' pour un montant de 100 € étant donné que celle-ci a été créée en cours d'année.

Le conseil municipal a délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Une subvention est aussi votée pour l'Amicale des Donneurs de Sang suite au feu d'artifice qui n'a pas pu être tiré pour des raisons de sécurité.

Le conseil municipal a émis un avis favorable.

Communications et informations

Déclarations d'intention d'aliéner

Des déclarations d'intention d'aliéner ont fait l'objet de renonciation au droit de préemption.

Propriétaires	Biens vendus	Acquéreurs
Nelly Franck	4 rue de la Forêt	Herlin Leslie
	Section 2	
	Parcelles 181-182-66	
Hatstatt Kévin	22 rue des Vignes	Hatstatt Jérôme
	Section 2	
	Parcelles 215-216-217	

Le Conseil Municipal en prend acte.

Des indemnités d'acceptation de sinistres ont été acceptées pour 429,30 € au titre d'un remboursement de Groupama :

Le Conseil Municipal en prend acte.

Achat d'un vidéoprojecteur pour l'école maternelle :

Le Conseil Municipal en prend acte.

Chasse

Un estimateur des dommages causés par le gibier (sanglier et gibier rouge) a été nommé pour la commune : M. René Kauffmann domicilié à Altkirch.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Divers

Mme le Maire explique qu'en 2021, la commune a bénéficié d'un diagnostic des ponts communaux ayant conclu à un défaut structurel majeur du pont situé rue du Gersbach. Dans la suite des opérations de recensement des ouvrages communaux engagées dans le cadre du Programme National Ponts, l'état mobilise 35M€ supplémentaires pour accompagner les collectivités à réaliser les travaux de remise en état de leurs ouvrages communaux les plus dégradés. Elle demande à Mme Fessler de monter un dossier pour une aide.





INFORMATIONS DIVERSES

Recrutement aides à domicile



POSSIBILITES D'EVOLUTION

Amaelles vous propose un parcours d'intégration construit dès l'embauche et la possibilité de mobilités géographiques. Des formations qualifiantes vers nos différents métiers : aide à domicile vers auxiliaire de vie sociale, ou aide soignant, etc.

AMAEELLES RECRUTE !

Des aides à domicile, des auxiliaires de vie (H/F)

VOS AVANTAGES

A l'écoute de vos disponibilités (temps partiel ou complet).

Secteur d'intervention à proximité de votre domicile.

Equipement à disposition (smartphone, blouse).

Equilibre vie professionnelle/vie privée Pour les auxiliaires de vie : un jour de repos fixe par semaine, ainsi qu'un week-end toutes les deux semaines. Pour les aides à domicile : repos le week-end et les jours fériés.

Offre de mutuelles qui s'adaptent à votre situation familiale et vos besoins.

LES PETITS + QUI FONT PLAISIR

Des tarifs préférentiels sur de nombreuses activités culturelles, des cartes cadeaux et des chèques vacances.

Les dimanches et jours Fériés majorés à 45 %.

Prise en charge des indemnités kilométriques.

Prise en compte des temps de trajets entre les interventions.

L'accès à un compte épargne temps.

Des primes de parrainages clients et embauches.

Plus d'informations ?



03 89 32 78 71

emploi@apa.asso.fr

Découvrez nos offres d'emploi



créons ensemble des jours heureux.





Information de la Communauté de Communes du Sundgau

UNE FISCALITE ADAPTEE POUR MAINTENIR UNE ACTION COMMUNE



POURQUOI cette augmentation ?

A l'occasion de sa séance du 6 avril dernier, le Conseil de la Communauté de Communes a décidé une hausse du taux moyen pondéré des taxes foncières. Pourquoi cette augmentation, la première depuis 2017 ?

Plusieurs raisons expliquent cette décision. D'abord, le niveau de la fiscalité communautaire fixé en 2017 n'a pas évolué au regard des compétences exercées. En résumé, la Communauté de Communes a assumé au fil des années de nouvelles compétences, a assuré de nouveaux services à la population, sans pour autant disposer des ressources fiscales suffisantes en face.

De plus, comme les communes, la Communauté de Communes a subi la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales au profit d'une compensation de l'Etat sous la forme d'une fraction de la TVA. Recette dont le dynamisme est aléatoire et sur laquelle la Communauté de Communes n'a aucun pouvoir de décision.

Enfin, la Communauté de Communes a pour vœu, notamment dans une période d'inflation et d'augmentation des prix de l'énergie, de maintenir la qualité des services rendus à la population : piscines, multi-accueils, périscolaires... Mais également, de poursuivre sa politique d'investissement pour l'année 2023 et les années à venir.

LES TAUX MOYENS pondérés*en 2023

- **Taxe sur le foncier bâti : 7,79%**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 31,20%**
- **Cotisation foncière des entreprises : 32,91%**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,25 %**

*En annexe, les taux applicables dans chaque commune membre

POUR QUELS projets ?

Augmenter la fiscalité de la Communauté de Communes, c'est répondre aux défis du territoire, aux enjeux de son aménagement et aux besoins de sa population, et ce, dès 2023.

C'est également inscrire l'action de la Communauté de Communes au cœur des enjeux de son Plan Climat Air Energie Territorial, tant par la rénovation thermique de son patrimoine que par la mise en œuvre d'équipements utilisateurs d'énergies renouvelables.

PROJET réalisés en 2023


Ouverture
de la médiathèque du
Rocher à Ferrette


Réhabilitation
de la piste d'athlétisme du Quartier
Plessier


Ouverture
des périscolaires à Ferrette
et Spechbach


Ouverture
de l'aire d'accueil des gens
du voyage à Altkirch

PROJET en cours


Création
d'une chaufferie centrale
au Quartier Plessier


Réhabilitation
thermique du siège de la CCS


Installation
de bornes de recharge au
Quartier Plessier


Construction
de périscolaires à Muespach-le-
Haut et Oltingue


Création
d'une nouvelle zone d'activité
artisanale à Carspach


Construction
d'ombrières photovoltaïques sur le
parking de la piscine à Tagolsheim


Agrandissement
du multi-accueil à Ferrette





France Avenir 2024

Dans le cadre de l'organisation des championnats de France de l'avenir cyclisme sur route du 8 au 12 mai 2024, le comité organisateur est à la recherche de bénévoles.

Les inscriptions se feront directement en flashant le QR code figurant sur l'affiche ci-jointe.

**08-12
MAI
2024**

8 - 12 MAI 2024
**CHAMPIONNATS
DE FRANCE
DE L'AVENIR**
CYCLISME SUR ROUTE
— ALTKIRCH
COMCOM SUNDGAU

**DEVENEZ
BÉNÉVOLES !**

**PARTICIPEZ ACTIVEMENT À CES
CHAMPIONNATS**

POUR CELA RIEN DE PLUS SIMPLE

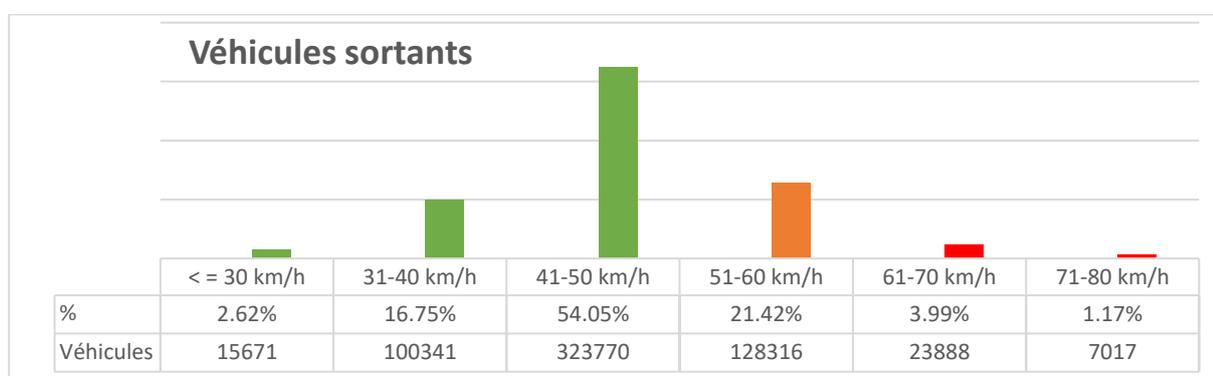
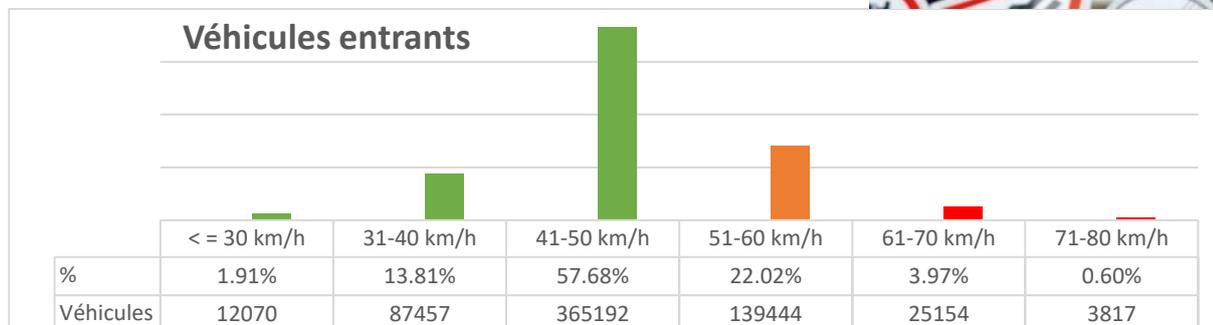
**FLASHEZ LE QR CODE
ET INSCRIVEZ-VOUS**



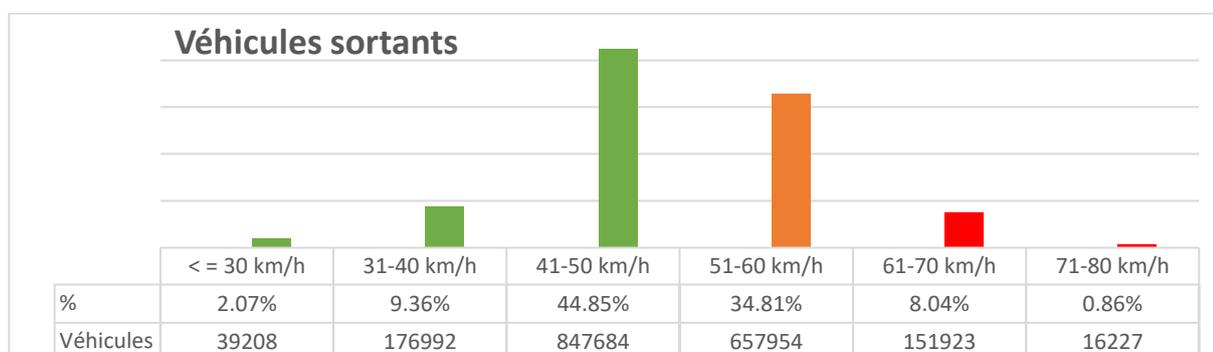
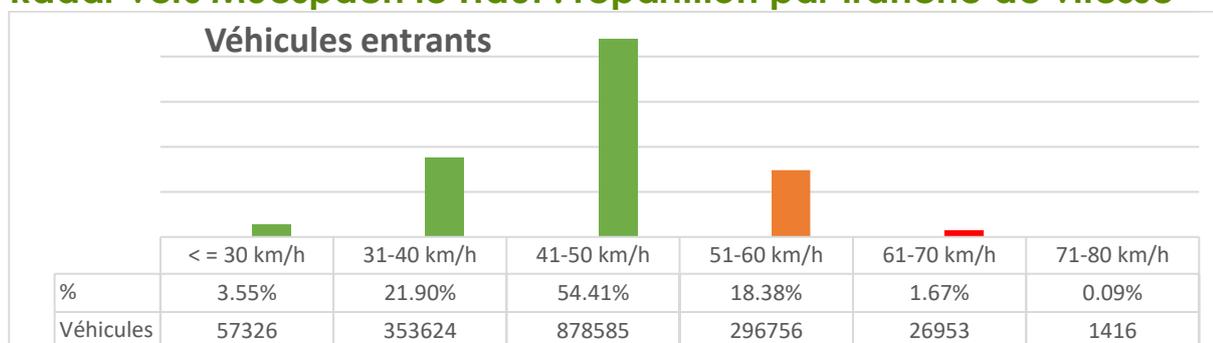


Radar pédagogique

Radar vers Steinsoultz : répartition par tranche de vitesse



Radar vers Muespach le Haut : répartition par tranche de vitesse



Il ressort de ces histogrammes qu'une minorité de conducteurs traversent notre village sans respecter les limitations de vitesse.





Service d'aide à la mobilité

Le service d'aide à la mobilité est destiné aux personnes âgées de 75 ans ou plus ou aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Ci-joint les conditions pour adhérer à ce service proposé par la Communauté de Communes Sundgau.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la CCS au 03 89 08 36 20.

Service
Pour QUI ?
Communauté de Communes
Sundgau

d'AIDE

à la

MOBILITÉ

- Les personnes âgées de **75 ans ou plus**
- Les personnes en situation de **handicap** (sous conditions)

habitant le territoire de la **Communauté de communes SUNDGAU**

POUR
ADHÉRER
AU SERVICE
CONTACTER
VOTRE COM COM
03 89 08 36 20
accueil@cc-sundgau.fr

7H - 19H
DU LUNDI AU VENDREDI

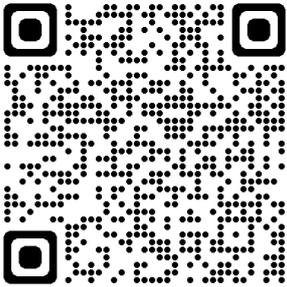
	Tarif Aller	Tarif A/R
Intramuros	4 €	8 €
0-10 Km	7,50 €	15 €
10-20 Km	11,50 €	23 €
20-30 Km	16 €	32 €
> 31 Km	18 €	36 €





INFORMATIONS DE LA COMMUNE

Les moyens de communication

 <p>Commune de  MUESPACH SITE OFFICIEL</p>	 <p>https://www.muespach.fr/</p>
 <p>PanneauPocket</p>	 <p>https://app.panneaupocket.com/ville/2129872636-muespach-68640</p>
 <p>facebook</p>	 <p>https://www.facebook.com/people/Commune-de-Muespach/100064555784568/</p>
 <p>illiwap</p>	 <p>https://station.illiwap.com/fr/public/cc-sundgau</p>





Déclaration d'arrivée et de départ en mairie

Quotidiennement, le secrétariat de mairie est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce, dans tous les domaines de la vie courante : justificatif de domicile, demande de cartes d'identité, légalisation de signatures, certificat de vie, caisse d'allocations familiales, carte grise, etc...

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.

Recensement citoyen



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie.

Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire et donne lieu à la délivrance d'une attestation de recensement.

Cette attestation sera exigée lors de l'inscription aux examens ou concours organisés par l'État ou pour l'inscription aux cours de conduite accompagnée et au permis de conduire.

En résumé, vous aurez seize ans :

- en janvier, février, mars : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de mars,
- en avril, mai, juin : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de juin,
- en juillet, août, septembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de septembre,
- en octobre, novembre, décembre : présentez-vous en mairie avant la fin du mois de décembre.

Cette inscription n'a aucun caractère automatique, vous devez faire la démarche de vous présenter en mairie.

Déneigement

Le déblaiement et le salage des trottoirs devant chez soi incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains. En cas d'accident, leur responsabilité est entière. Les services municipaux assurent quant à eux le déneigement et le salage des chaussées communales et des espaces publics.

Nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain.

Il est également important de dégager **l'accès aux boîtes aux lettres** pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc.). Si un véhicule empêche ou gêne le passage du chasse-neige, la rue pourrait alors ne pas être déneigée.





Label Or pour le salon de coiffure

Madame le Maire est très heureuse d'avoir pu remettre, au nom de la commune de Muespach, le trophée Or de la CCI Eurométropole " Label qualité accueil 2023" pour la 2ème année consécutive à Florence Schoffmann du salon de coiffure l'Hair Naturel de notre village, lors de la cérémonie officielle du 13 novembre à Altkirch.

La lauréate ainsi que son équipe étaient évaluées avec succès par les agents de la CCI pour la qualité de l'accueil et le service à leur clientèle.

Bravo et félicitations à Florence et à toute son équipe !



Équipe communale

La commune est heureuse de vous présenter Mme Elodie Lacreuse, nouvel agent postal communal et agent administratif à la mairie.



Concours du Bocuse d'Or

Découvrez le parcours de Fabio Schumacher, un talent prometteur dans le monde de la gastronomie. Après l'obtention d'un bac professionnel cuisine, il poursuit actuellement son apprentissage en deuxième année de BTS cuisine, en alternance au restaurant étoilé L'Alchémille à Kayserberg.

Le 8 septembre dernier, Fabio a participé au prestigieux concours du Bocuse d'Or en tant que commis, aux côtés du chef étoilé Jérôme Jaeglé. Parmi plus de cinquante candidats, seulement 6 chefs ont été retenus pour cette sélection tricolore, soulignant l'équivalent olympique de cette compétition.

Pendant 4 mois, Jérôme Jaeglé et Fabio Schumacher ont consacré chaque moment libre à la préparation intensive du concours, atteignant la seconde place du Bocuse d'Or France. Malgré la pression et les tensions, cette réalisation témoigne d'une victoire magnifique forgée par le dévouement et l'humilité du duo.

Fort de cette expérience, Fabio poursuit son parcours professionnel avec détermination, laissant présager un avenir brillant. Restez à l'affût, car il est indubitable que son excellence culinaire continuera à faire parler d'elle !



De gauche à droite :
Jérôme Schilling (coach), Fabio Schumacher, Jérôme Jaeglé





J'aime mon chien... je respecte mes voisins



Pour des raisons évidentes d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Des **distributeurs de pochettes** pour ramassage d'excréments canins ont été installés dans notre village.

En outre, il est interdit de laisser son chien déposer ses déjections sur des espaces privés, même si ceux-ci ne sont pas bâtis ni aménagés.

L'aire de jeux est un espace privilégié pour nombre d'enfants et d'adolescents tout au long de l'année. Merci de penser à eux aussi.

Il y va de la salubrité publique et de la bonne qualité des relations de voisinage. Je respecte mon voisin, je ne lui impose pas les crottes de mon chien !

Port de la laisse pour les chiens

Le port de la laisse à Muespach est **obligatoire** sur tout le ban communal. Un arrêté municipal impose que les chiens soient tenus en laisse puisque, comme signalé dans le Code rural, c'est le maire qui est chargé de lutter contre la divagation. La muselière pour les chiens catégorisés est également obligatoire.

Dépôts sauvages des déchets

Les dépôts sauvages des déchets ménagers sont strictement interdits, ils sont synonymes de non-respect des riverains, ainsi que des agents communaux qui travaillent sur la commune. Les déchets verts doivent impérativement être apportés en déchetterie et non déposés n'importe où sur la commune.

Interdiction de brûler les déchets verts

Il est interdit formellement et toute l'année de brûler les déchets verts. Sont concernés les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien des massifs floraux, les feuilles mortes... Au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs et fumées) et des risques importants d'incendie, le brûlage des déchets verts pollue et est fortement émetteur de particules cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène. Ayez le réflexe compostage ou se rendre à la déchetterie.

Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.





Calendrier de collecte des ordures ménagères

2024 **Calendrier de collecte des déchets**

Toutes les 2 SEMAINES

ORDURES MÉNAGÈRES EMBALLAGES et PAPIERS-CARTONS

Toutes les SEMAINES BIODÉCHETS

Rattrapage jours fériés Collecte l'après-midi

À sortir devant chez vous la veille à partir de 18H (sauf collectes d'après-midi)



Téléchargez **illwapp** et restez informés

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>ASPACH* LEVONCOURT* BENDORF* LIERSDORF* BETTENDORF* LIGSDORF* COURTAUVON* LUCELLE* DURLINDORF* MOERNACH* FROENINGEN* OBERLANG* HEIMERSDORF* SAINT-BERNARD* HIRSIINGUE* WINKEL* KOESTLACH</p>	<p>BETTLACH* LUTTER* BIEDERTHAL* OETINGUE* CARSPACH* RAEDEPSDORF* EMLINGEN* SCHWOBEN* FISLIS* SONDESDORF* HEIWILLER* TACSDORF* HITZBACH* WILLER* KIFFIS* WITTERSODORF* LINDSDORF* WOLDSCHWILLER</p>	<p>BERENTZWILLER* MUESPACH* BOUWILLER* MUESPACH-HAUT* FERRETTE* SPECHBACH* FRANKEN* VIEUX-FERRETTE* HAUSGAUEN* WERENTZHOUSE* HOCHSTATT* HUNDSBACH* JETTINGEN</p>	<p>ILLFURTH* ILLTAL* LUEMSCHWILLER* OBERMORSCHWILLER* ROPPEZTWILLER* RUEDERSBACH* STEINSULTZ* TACOLSHEIM* WALHEIM*</p>	<p>ALTKIRCH* BISEL* DURMENACH* FELDBACH* HEIDWILLER* RIESPACH* WALDIGHOFFEN</p>
<p>Janvier 8 15 22 29 Février 5 12 19 26 Mars 4 11 18 25 Avril 1 8 15 22 29 Mai 6 13 20 27 Juin 3 10 17 24 Juillet 1 8 15 22 29 Août 5 12 19 26 Septembre 2 9 16 23 30 Octobre 7 14 21 28 Novembre 4 11 18 25 Décembre 2 9 16 23 30</p>	<p>Janvier 2 9 16 23 30 Février 6 13 20 27 Mars 5 12 19 26 Avril 2 9 16 23 30 Mai 7 14 21 28 Juin 4 11 18 25 Juillet 2 9 16 23 30 Août 6 13 20 27 Septembre 3 10 17 24 Octobre 1 8 15 22 29 Novembre 5 12 19 26 Décembre 3 10 17 24 31</p>	<p>Janvier 3 10 17 24 31 Février 7 14 21 28 Mars 6 13 20 27 Avril 3 10 17 24 Mai 1 8 15 22 29 Juin 5 12 19 26 Juillet 3 10 17 24 31 Août 7 14 21 28 Septembre 4 11 18 25 Octobre 2 9 16 23 30 Novembre 6 13 20 27 Décembre 4 11 18 25</p>	<p>Janvier 4 11 18 25 Février 1 8 15 22 29 Mars 7 14 21 28 Avril 4 11 18 25 Mai 2 9 16 23 30 Juin 6 13 20 27 Juillet 4 11 18 25 Août 1 8 15 22 29 Septembre 5 12 19 26 Octobre 3 10 17 24 31 Novembre 7 14 21 28 Décembre 5 12 19 26</p>	<p>Janvier 5 12 19 26 Février 2 9 16 23 Mars 1 8 15 22 29 Avril 5 12 19 26 Mai 3 10 17 24 31 Juin 7 14 21 28 Juillet 5 12 19 26 Août 2 9 16 23 30 Septembre 6 13 20 27 Octobre 4 11 18 25 Novembre 1 8 15 22 29 Décembre 6 13 20 27</p>

MÉMO TRI

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Contacts
 03 89 08 36 24
 bien-trier@cc-sundgau.fr
 www.cc-sundgau.fr

Horaires de nos bureaux à ALTKIRCH
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
 Jeudi : 10h-12h et 13h30-17h

Horaires pour les 3 déchèteries
 ALTKIRCH-ILLFURTH-WALDIGHOFFEN
 Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-17h
 Samedi : 9h-18h
 ILLFURTH fermé le mardi



Biodéchets

Collecte en porte à porte

Couvercle fermé
Sacs fournis par la CCS

Emballages et papiers-cartons

Collecte en porte à porte

Fournis par la CCS

Ordures ménagères

Collecte en porte à porte

Couvercle fermé
Sacs du commerce

Emballages en verre

Collecte en apport volontaire





Collecte de bouchons en plastique



L'association « Les bouchons d'amour » collecte, achemine, trie, expédie et vend les bouchons en plastique à un recycleur ou une entreprise de recyclage.

L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap.

L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Le collecteur est disponible en mairie.



Photos

Les habitants invités à photographier leur commune

La commission communication lance un appel en vous suggérant de faire des photos de la commune.

Notre volonté dans cette démarche est de faire participer, de manière dynamique, les habitants qui le souhaitent, à la vie du village. Ils pourront nous apporter, à travers leur propre perception des choses, des photographies différentes, inhabituelles, esthétiques de Muespach au fil des saisons.

Certaines de ces photos pourront être exposées à la mairie ou retenues dans le bulletin communal et sur le site internet de la commune après une sélection qui sera opérée par les membres de la commission Communication. Cet appel s'adresse également aux responsables du milieu associatif qui souhaitent mieux faire connaître les activités de leur association.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.

Les envois des photos se feront via l'adresse mail suivante : mairie@muespach.fr



Chasse

Les dates des prochaines battues sont les suivantes :

- ⇒ mercredi et jeudi 27 et 28 décembre 2023
- ⇒ samedi et dimanche 13 et 14 janvier 2024
- ⇒ samedi et dimanche 27 et 28 janvier 2024 de 09h00 à 17h00 environ.





Fête des aînés

La fête des aînés a eu lieu dimanche 3 décembre à la salle communale de Steinsoultz. Elle a rassemblé 103 personnes et s'est déroulée dans une bonne ambiance. Des enfants volontaires de notre village sont venus agrémenter cette après-midi par des chants de Noël, accompagnés par un alto et une clarinette. Le service a été assuré par les membres du conseil municipal.





Un arbre, une naissance

La commission Cadre de vie a invité les bébés du village nés en 2022 et leurs familles à la plantation d'arbres dans le cadre du projet : « Une naissance, un arbre » qui consiste à planter un arbre à la naissance d'un enfant du village.

L'opération s'est déroulée le samedi 04 novembre sur la parcelle communale située au bord de la rivière en face du préau. Chaque famille - parents, grands-parents, frères, sœurs, parrain - a été invitée à la plantation de différentes essences.



Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables

Afin de mieux veiller sur les habitants les plus fragiles et notamment ceux qui vivent seuls à domicile, la commune tient un Registre Communal des Personnes Vulnérables permettant de contacter les personnes inscrites en cas de problème.

Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à demander votre inscription en appelant la mairie au 03 89 68 61 24





VIE DES ECOLES

Vie des écoles

Les enseignantes de l'équipe :

Direction : Muriel Ribstein (déchargée les lundis et un jeudi sur 3)		
Niveau	Enseignant(e)	Site
PS/MS	Christelle Wendling (ATSEM Christiane Bertet)	Muespach
PS/GS	Audrey Zimmermann (complétée par Nathalie Morche le lundi) (ATSEM Francine Gutzwiller)	Muespach
CP/CE1	Maryline Lutz	Muespach
CE1/CE2	Claudine Genelot	Muespach-Le-Haut
CE2/CM1	Gwendoline Frey/Muriel Ribstein	Muespach
CM2	Annie Sturm	Muespach-Le-Haut

Autres personnels intervenants dans l'école :

- Mme Bertet Christiane et Mme Gutzwiller Francine, ATSEM en maternelle, assurent également, en alternance, l'encadrement des élèves dans le bus du RPI (notamment les élèves de maternelle).
- Mme Springingsfeld assure une heure de religion par semaine et par classe (le lundi après-midi) à l'école de Muespach
- Mme Didierlaurent assure une heure de religion par semaine et par classe (le jeudi après-midi) à l'école de Muespach-Le-Haut
- Mme Riotte, enseignante spécialisée du RASED, intervient ponctuellement pour aider des élèves en difficulté.

Répartitions et effectifs

Niveau	Effectifs par niveau	Effectifs par classe
PS/MS	8+16	24
PS/GS	7+16	23
CP/CE1	16+6	22
CE1/CE2	12+7	19
CE2/CM1	4+18	22
CM2	20	20
TOTAL	130	130

Règlement intérieur

- L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite.
- Un règlement spécifique lié à l'usage du transport scolaire du RPI a été distribué aux familles par les mairies.





Projet d'école / Projets de classe

➤ Maternelle :

- Chorale
- Semaine du goût : participation des élèves à des ateliers sur le thème du goût (un jour, une couleur)
- Randonnées à partir du printemps

➤ Classe de CP/CE1 :

- Visite de la ferme Biechlin à Muespach.
- Petit-déjeuner à l'école dans le cadre de la semaine du goût.
- Cycle hand-ball

➤ Classe de CE2/CM1 :

- Visite de la ferme Biechlin dans le cadre d'un travail en sciences sur l'alimentation et la transformation de produits
- Petit-déjeuner à l'école dans le cadre de la semaine du goût
- Cycle hand-ball

➤ Classe de CE1/CE2 :

- Semaine du goût : visite de la ferme et activités autour du lait.
- Projet hôtel à insectes
- Natation jusqu'au 5 décembre inclus
- Séances de basket au 3^e trimestre

➤ Classe de CM2 :

- Semaine du goût : visite de la ferme et activités autour du lait
- Natation jusqu'au 5 décembre inclus
- Séances de basket au 3^e trimestre

➤ Projets communs

- Marché de Noël : les élèves présenteront des chants lors du marché de Noël de l'Association de parents d'élèves.
- Contes : un conteur, Stéphane Herrada, viendra à l'école de Muespach et assurera 3 représentations pour les élèves du RPI le 21 décembre prochain. Le thème portera sur les contes et légendes de Noël en Alsace.
- Copains qui dansent : toutes les classes du RPI participeront à un projet organisé par l'OCCE sur des danses traditionnelles et une danse de création. Ces danses pourraient être présentées lors d'une fête de fin d'année scolaire.

Opération Nettoyons la nature !

En septembre, les élèves de l'école élémentaire ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature ». A cette occasion, les jeunes citoyens ont été sensibilisés au respect de l'environnement et au tri sélectif des déchets.



Semaine du goût

Pour la semaine du goût, les élèves ont pu se régaler avec un petit-déjeuner à l'école sous forme de buffet.

Céréales, fruits, produits laitiers, viennoiseries et autres gourmandises ont bien été dévorés par nos écoliers!





Visite à la ferme

Lundi 16 octobre 2023, nous sommes allés visiter la ferme Biechlin à Muespach.

On a vu des vaches et des tracteurs puis on est allé visiter la salle de traite.

Les petits veaux étaient en train de se protéger en se blottissant les uns contre les autres. Tout au loin, un veau est né pendant que nous visitons la ferme.



On a appris que pour faire du lait, il faut d'abord que la vache fasse un veau. Le lait des vaches permet de faire des fromages et du yaourt. On élève aussi des vaches pour en faire de la viande d'origine française. Leur alimentation est composée de foin, d'herbe fraîche et de céréales (maïs, blé...).

On a même pu goûter du lait !

Ce métier d'agriculteur est passionnant mais dur.

Merci pour votre accueil !

Ecole ABCM Zweisprachigkeit



Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de la classe élémentaire ABCM ont découvert comment faire de délicieux muffins avec des légumes.

D'abord lire la recette en allemand, puis couper la citrouille. Pas si simple. Et surtout ne pas oublier d'ingrédients avant de verser la pâte dans les moules.

So "lecker" kann Schule sein!





FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

17ème concours communal du fleurissement

Les lauréats du 17^{ème} concours communal des maisons fleuries.

Civilité	Nom	Prénom	Rue
Madame	GRETTER	Jeanne	8 rue de Steinsoultz
Monsieur et Madame	BLENNER	Alfred	8 rue de Ferrette
Monsieur et Madame	MUNCH	Jean-Pierre	25 rue de la Gare
Monsieur et Madame	KUNTZ	Christian	76 rue du 1er Septembre
Monsieur et Madame	FUCHS	Jakob	17 rue de la Montagne
Monsieur et Madame	HATSTATT	Etienne	1 rue de l'Etang
Monsieur	GUTZWILLER	Mathieu	1 rue de la Gare
Monsieur	KUENY	Sylvain	20 rue du 1er Septembre



Mme Jeanne Gretter



M. et Mme Alfred Blenner



M. et Mme Jean-Pierre Munch



M. et Mme Christian Kuntz





M. et Mme Jakob Fuchs



M. et Mme Etienne Hatstatt



M. Mathieu Gutzwiller

Décoration rentrée des classes





Décoration automnale





Décoration de Noël











Concours de décorations de Noël



Cette année encore, la commission Cadre de Vie vous propose un concours de décorations de Noël du 30 novembre au 25 décembre 2023.

Elle invite donc chacun à créer une ambiance de fête en décorant sa maison aux couleurs de Noël dans un esprit authentique et chaleureux.

Les membres du jury de la commission Cadre de Vie effectueront une visite dans le village et les 3 plus belles décorations se verront remettre un prix lors de la cérémonie des Vœux.

Cimetière

Opération taille, entretien et plantation au cimetière.





TRAVAUX

Travaux de sécurité



Pose de barrières afin de sécuriser le passage des enfants pour prendre le bus. Travaux réalisés par nos agents communaux.



Espace sans tabac



Un nouveau panneau "Espace sans tabac" a été placé à l'entrée de l'enceinte scolaire et financé à 50 % par la Comcom et à 50 % par "La Ligue contre le cancer".





Travaux de gravillonnage dans le village

Des travaux de gravillonnage ont été programmés dans diverses rues. Cependant, l'état du haut de la rue de la forêt a nécessité plus de temps que prévu, ce qui nous a obligés à reporter les travaux inachevés au printemps prochain, en raison de l'arrivée du mauvais temps.

Réalisés par l'entreprise Eurovia

Coût : 8 160 €



Travaux de réfection sur la RD 463

La Collectivité Européenne d'Alsace a réalisé des travaux de projeté d'enrobé à plusieurs endroits sur la traversée de notre village en septembre.





Travaux suite sinistre sur toiture

Episode climatique du 14/11/2023

Réparation effectuée par l'entreprise Trapp
Coût : 1 303 €



Jardin du presbytère

Aménagement du jardin du presbytère réalisé par nos agents communaux :

Coût : 1 500 €



Parvis de l'église

Le parvis de l'église est à présent accessible pour les personnes à mobilité réduite



Coût : 1 436 €





VIE ASSOCIATIVE

L'Association Part'Age SEP-WAL a fêté ses 10 ans



Le comité - de gauche à droite :

Debout : Angèle, Christine M., Francine, Christine C., Corinne

Assises : Reine, Marguerite, Gaby, Caroline, Nicole
(manque sur la photo : Marie)

ASSOCIATION PART'ÂGE SEP - WAL

pour le bien-être des résidents des
Ehpad « Heimelig »
de Seppois le Bas et Waldighoffen
7, rue Vieille Route
68640 MUESPACH



Mail : partagesepwal@gmail.com

tél : 06 87 15 01 57

Créée en septembre 2013, l'association Part'Age SEP-WAL (diminutif de Seppois et Waldighoffen), qui accompagne les résidents de l'Ehpad Heimelig de Seppois-le-Bas et de Waldighoffen, a fêté ses 10 ans.

Pour fêter cette première décennie, le comité de l'association a organisé un après-midi récréatif le samedi 23 septembre 2023 à l'Ehpad de Seppois-le-Bas et le samedi 30 septembre 2023 à Waldighoffen. Henri Fritsch, le conteur sundgauvien a divertifié l'auditoire sur le thème des métiers anciens. Un thème qui a passionné les résidents qui se sont véritablement pris au jeu des proverbes, anecdotes, trouvant très souvent les réponses et les chutes des maximes proposées par le conteur.



Des résidents ont même complété par des histoires plutôt croustillantes !



Ce fut un grand bonheur pour les résidents de se replonger dans leur passé au gré des contes où étaient abordés les métiers d'antan des fermes et des villages : le laboureur au travers d'un poème de Nathan Katz, le semeur avec Victor Hugo ou encore le moissonneur, le bûcheron, le ramoneur, le rémouleur, le garde champêtre, le ferrailleur qui quémendait des peaux de lapin et des vieux chiffons, le quincailler ambulancier, etc...

Joël Waldvogel a agrémenté les contes avec des airs de guinguette.

Les résidents ont apprécié le Champomy et les pièces montées ; les familles et le personnel ont eu droit au dessert et à du crémant.

Ces 2 après-midis ont été un véritable succès ; ils ont permis de partager des moments de convivialité, de créer de bons souvenirs ; ils resteront gravés dans les mémoires.





Présidée depuis février 2018 par Caroline Gutzwiller, l'Association finance actuellement :

L'intervention de Joël, animateur en atelier à médiation musicale qui intervient :

- chaque semaine en UVP sur les 2 sites,
- toutes les 2 semaines pour des rencontres musicales en alternance sur les 2 sites
- sous forme de repas "musical" de 11h30-13h30 et de 14h45-16h40 pour un thé dansant ; il intervient également dans les chambres (notre but est d'apporter du bien-être à **tous** les résidents)
- la médiation animale en chambre (chiens et lapins)
- des séances de danse assise
- des ateliers floraux chaque fin de mois avec les membres du comité et les résidents qui confectionnent des compositions florales pour décorer les tables lors des « fêtes d'anniversaire du lendemain »
- la fête des anniversaires chaque fin de mois : musiciens, gâteaux d'anniversaire, champomy
- les lots pour le loto organisé par l'Ehpad
- la décoration extérieure des 2 établissements au gré des saisons
- la participation aux cadeaux de Noël pour les résidents



A l'occasion de notre 10^{ème} anniversaire, nous souhaitons remercier toutes les familles, amis et connaissances qui nous soutiennent par leurs adhésions, leurs dons, leur aide ponctuelle lors de nos manifestations. La dernière en date est une randonnée équestre, intitulée "La chevauchée d'Isabelle" en mémoire d'Isabelle, jeune résidente de Waldighoffen et férue d'équitation, qui nous a malheureusement quitté. La présidente avait défini ce projet avec Isabelle en 2019 pour une première édition en 2020. En raison du COVID, cette manifestation a été reportée en 2022.

Un merci particulier aux familles pour leur générosité et leur aide précieuse pour la confection des objets destinés à la vente lors des marchés de Noël.

Dédier du temps à ceux qui en ont besoin est une grande source d'enrichissement personnel.

Le rapport avec les résidents nous fait rencontrer notre sensibilité et notre compassion. Il peut même tisser des liens d'amitié !

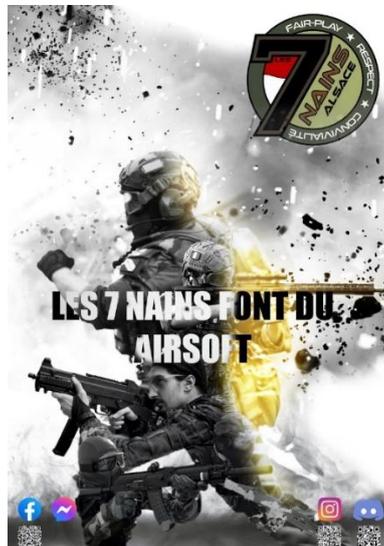
Ce sont des moments de partage, de réconfort et de joie irremplaçables. L'empathie qui nous anime crée la richesse d'une réelle connexion.





Airsoft

Elus et habitants ayant travaillé sur le chantier du Willerhof lors de la journée citoyenne ont été invités par l'Association Airsoft pour présenter leur activité.



Sundg'oldies

Rendez-vous mensuel

Chaque dernier dimanche du mois, de février à novembre, sera proposée une rencontre de véhicules anciens et motos de plus de 30 ans. Cette exposition aura lieu sur le parking de la salle communale de Muespach de 09h30 à 12h.

Les visiteurs pourront se restaurer sur place (café et croissants).



S





Association Accord



L'Association Accord de Muespach vous propose, un Atelier Méditation et deux cours de Yoga de Samara

Atelier Méditation : le lundi de 18h à 19h15

Plongez dans l'art de la méditation et explorez votre monde intérieur. Notre atelier vous propose une expérience profonde pour libérer les énergies accumulées et trouver l'équilibre intérieur. La méditation est un voyage intérieur qui vous guide vers la paix intérieure, l'harmonie avec les autres et une compréhension profonde de vous-même. La méditation vous aide à créer un espace de clarté mentale, à calmer le stress lié au monde extérieur et à cultiver une connexion spirituelle profonde. Elle vous permet d'accueillir vos émotions, d'explorer votre moi intérieur et de vivre en harmonie avec votre environnement. Rejoignez-nous pour une expérience transformatrice, explorez l'essence de votre être et découvrez une vision nouvelle du monde.



Yoga de Samara : le lundi de 19h30 à 20h45 et le mercredi de 9h30 à 10h45

Le Yoga de Samara, un art du mouvement inspiré de la science du mouvement et adapté pour répondre aux besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui. Cette pratique psychocorporelle douce a des effets bienfaisants sur les différents systèmes du corps, les fonctions des organes, l'état musculaire, la concentration, la mémoire, le sommeil et l'équilibre physique et psychologique en général. Le yoga de Samara peut être pratiqué à tout âge, quel que soit votre état de santé et au rythme qui vous convient. Cette approche douce et respectueuse de la personne aide à libérer les tensions, schémas de pensées, anxiétés, addictions, dépressions, etc. accumulés au fil des années. Par la pratique, vous pouvez améliorer votre adaptation à toutes les situations de la vie personnelle, relationnelle, sociale et professionnelle, grâce à la libération des conséquences du stress, en particulier de l'anxiété et de toutes les formes de dépression qui caractérisent notre société. Le Yoga de Samara repose sur une meilleure perception de son corps et sur la conscience de ses gestes, mouvements et postures menant à un meilleur équilibre physique, psychologique, énergétique et spirituel.

Pour tous renseignements complémentaires concernant ces 2 activités, rendez-vous sur le site de notre Association : <https://association-accord.fr> ou contactez directement Valérie, notre monitrice au 06 85 21 28 68

La 1ère séance découverte offerte à tout moment de l'année.





Opération Brioches 2023

Hirsingue, le 23 octobre 2023



Objet : Opération "Brioches" 2023

Madame la Maire,

Votre solidarité et votre générosité ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de "Brioches" au profit des personnes en situation de handicap de l'APEI Fonds de Dotation Hirsingue.

L'édition 2023 a permis de vendre, dans votre village, pour un montant de 1455 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité de votre soutien. Je souhaite vous transmettre publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

L'accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioches », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.



Le Président,

Fernand HEINIS





Main dans la main

A ce jour, 2 groupes se sont formés : l'un de 15 de personnes et l'autre, de 18 personnes. Ces ateliers rencontrent un joli succès.

Les personnes intéressées sont toujours les bienvenues. Vous pouvez vous présenter le mardi matin de 08h30 à 10h00 à la salle communale de Muespach.



Soirée dansante des Donneurs de Sang





Animation de quartier

Rue des Fleurs

Fête des voisins



Halloween





Quartier Willerhof

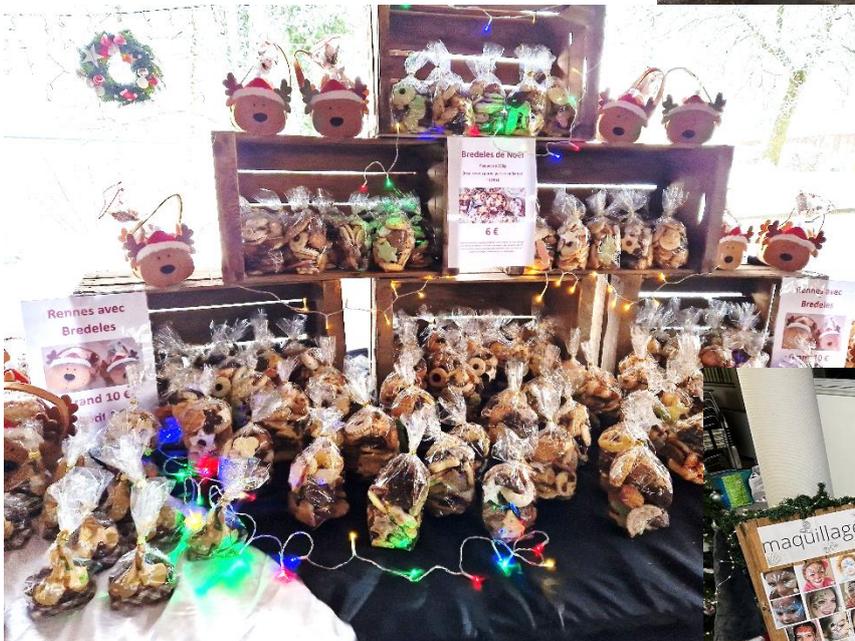




L'école s'A. Mues'

Après une première vente de fromages organisée en octobre, qui a eu beaucoup de succès, l'association l'école s'A.Mues' a tenu son premier marché de Noël le 2 décembre sous le préau de Muespach. Des semaines de préparation et de confections se sont soldées par un moment de partage autour des chants des enfants. Maquillage, contes, passage du Saint-Nicolas et même la neige ont fait vivre intensément ce moment de joie.

L'association remercie tous ceux qui sont venus manger une crêpe, partager un vin chaud ou se fournir en décoration pour leurs fêtes de fin d'année. Fort de cette expérience, tout le monde espère renouveler l'opération l'année prochaine.





URBANISME

PLUi du secteur III et Gersbach

Suite à l'arrêt du PLUi, l'Etat a présenté un recours gracieux à la Communauté de Communes Sundgau demandant le retrait de la délibération, demande à laquelle il a été répondu par la négative. A la suite de cette décision de refus, le Préfet a décidé de demander l'annulation de ce document via un déféré au tribunal administratif. Ce déféré préfectoral n'est pas suspensif, les documents d'urbanisme s'appliquent pleinement dans les communes concernées tant que le Tribunal Administratif ne se sera pas prononcé.

Il est reproché aux communes membres qu'un nombre insuffisant de maisons sont raccordées au réseau d'assainissement. Actuellement la station d'épuration d'Illtal ne reçoit que 30% de matières.

Acquisition

La commune a acquis un terrain section 2 parcelle 257 situé au 31 rue de la Montagne pour un montant de 17 000 €.

Certificats d'urbanisme opérationnels

DEMANDEUR	IMPLANTATION	OBJET	DATE DE DELIVRANCE
HARNIST ASTRIDE	Rue des fleurs	Construction d'une maison d'habitation	Arrêté d'autorisation du 06/10/2023
STARCK Olivier	Rue de la Vieille Poste	Construction d'une maison d'habitation	Arrêté de refus du 02/11/2023
Aménagement 3F	Rue des Fleurs	Construction d'une maison d'habitation	Arrêté de refus du 29/11/2023

Permis de construire

DEMANDEUR	IMPLANTATION	OBJET	DATE DE DELIVRANCE
SCCV Dietwiller	Rue de la Montagne	Construction d'une maison d'habitation	Arrêté d'autorisation du 24/07/2023
KUENTZ Nicolas	Rue de Ferrette	Construction d'une maison d'habitation	Arrêté d'autorisation du 28/07/2023
EARL DES PRES	Rue de la Vieille Poste	Construction d'un bâtiment de stockage	Arrêté d'autorisation du 20/09/2023
SCHERRER Patrice	Rue des Vignes	Couverture sans fermeture d'une terrasse par une structure	Arrêté d'autorisation du 07/08/2023
DERGIC Nedim	Rue du 1 ^{er} Septembre	Projet de réhabilitation avec changement de destination d'un bâtiment existant	Arrêté d'autorisation du 06/12/2023
ROUX Estelle	Rue du 1 ^{er} Septembre	Travaux sur construction existante	Arrêté d'autorisation du 06/11/2023
DURAND /ECKENSCHWILLER	Rue du Gersbach	Pose d'une pergola	Arrêté d'autorisation du 07/08/2023
WOLF Michel	Rue du 1 ^{er} Septembre	Modification ajout d'une fenêtre en façade Ouest	Arrêté d'autorisation du 31/07/2023





Déclaration préalable

DEMANDEUR	IMPLANTATION	OBJET	DATE DE DELIVRANCE
BURKLE Laetitia	Rue des Champs	Pose d'un mur de soutènement	Arrêté d'autorisation du 06/07/2023
SARL Jung	Rue des Vignes	Division en vue de construire	Arrêté d'autorisation du 25/07/2023
ROCCO Arillotta	Rue de la foret	Abri de jardin	Arrêté d'autorisation du 19/07/2023
VD SERVICES	Rue de Steinsoultz	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 07/09/2023
HELLO Watt	Rue de Steinsoultz	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 01/08/2023
ROCCO Arillotta	Rue de la Forêt	Pose d'un mur de soutènement et pose de bordures type L	Arrêté d'autorisation du 11/08/2023
BLASER Kurt	Rue du Gersbach	Remplacement de la haie végétale par une clôture alu	Arrêté d'autorisation du 18/08/2023
BAUMANN Jean-Luc	Rue des Vignes	Remplacement de la clôture existante	Arrêté d'autorisation du 03/10/2023
JACOB Julien	Rue des Champs	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 07/11/2023
Mon Kit Scolaire	Rue du 1 ^{er} Septembre	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 23/10/2023
BIRTEL Patric	Rue du Gersbach	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 09/10/2023
EDF ENR	Rue de la Gare	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 09/10/2023
BERNHARD Denis	Rue de la Montagne	Pergola	Arrêté d'autorisation du 07/11/2023
VD SERVICES	Rue des Vignes	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 20/10/2023
RUETSCH Charlotte	Rue de Steinsoultz	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 16/10/2023
SCHAUB Julien	Rue du 1 ^{er} Septembre	Construction d'une piscine	Arrêté d'autorisation du 18/10/2023
RIBIER Nathalie	Rue de Steinsoultz	Pose de panneaux sur clôture	Arrêté d'autorisation du 22/11/2023
HATSTATT Francois	Rue des Jardins	Clôture	Arrêté d'autorisation du 06/12/2023
France REMOVE	Rue du 1 ^{er} Septembre	Pose de panneaux photovoltaïques	Arrêté d'autorisation du 05/12/2023

Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de construction, d'agrandissement, d'ajout d'une clôture, terrasse, piscine, pergola et sur la constructibilité d'un terrain contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.99.17

@ : ads@pays-sundgau.fr





ETAT CIVIL

Naissance



06/07/2023	MAUFFREY Alana	9 rue du Moulin
------------	----------------	-----------------

Décès



04/07/2023	GROELL Roger
09/07/2023	BLENNER Louis
12/08/2023	HEMMERLIN Marie-Jeanne
25/10/2023	BLENNER Joséphine
14/10/2023	BOHRER Marie-Yvonne
23/11/2023	HEBINGER René

Grands anniversaires



30/08/1943	GRIENENBERGER	Erwin	80 ans
26/10/1933	GRETTER	Agnès	90 ans
15/11/1943	ZIMMERMANN	Françoise	80 ans



GRIENENBERGER Erwin 80 ans





Mariages

1



Charlotte WOLFF et Florian MULLER
Le 21 juillet 2023



Elise MERIGNAC et Jacques STEHLIN
Le 26 août 2023



Anaïs BEUNECHÉ et Charles BLOCH
Le 26 août 2023



Mélanie FERNANDEZ et Ludovic GUTZWILLER
Le 16 septembre 2023





AGENDA 2024

11 janvier	Réception de la galette des rois du club Sans Soucis
14 janvier	Cérémonie des Vœux du Nouvel An, salle communale
17 janvier	Don du Sang à Muespach
10 & 11 février	Donneurs de Sang, Distribution cartes de membres
11 février	Repas choucroute à la salle communale de Muespach, Pass'Temps
18 février	Repas carpes frites, amicale des sapeurs-pompiers
25 février	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
31 mars	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
7 avril	Football Club Muespach, Repas carpes frites
10 avril	Don du Sang à Muespach-le-Haut
28 avril	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
5 mai	Donneurs de Sang, promenade du Printemps
26 mai	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
19 juin	Expo de véhicules anciens, Sundg'Oldies
23 juin	Chevauchée d'Isabelle. Au profit des résidents des EHPAD de Waldighoffen et Seppois
30 juin	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
6 juillet	Donneurs de Sang, Soirée dansante
28 juillet	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
2 août	Don du Sang à Muespach
18 août	Marché aux puces, amicale des sapeurs-pompiers
25 août	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
29 septembre	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
9 octobre	Don du Sang à Muespach-le-Haut
27 octobre	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle
24 novembre	Sundg'Oldies, rencontre mensuelle





COIN DES ENFANTS

Coloriage





Bonnes Fêtes

DE FIN D'ANNEE

Le Maire,
le Conseil Municipal,
ainsi que l'ensemble
du Personnel Communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour un Noël plein de bonheur
et une nouvelle année remplie de joie !

A vos agendas

INVITATION

Mme le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal
vous invitent à la Cérémonie des Vœux du Nouvel An
dans la salle communale
Dimanche 14 janvier 2024
à 10h30

Remerciements !

La commune remercie
Antoine Starck et Solenne Gable pour le don des sapins de Noël,
Josiane Heinis pour le don et plantations des fleurs ainsi que l'arrosage au
cimetière,
ainsi que toutes les personnes qui s'impliquent dans le village !

merci

